



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation
24.01.2012

L'an deux mille douze et le trente janvier à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage

Présents : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mmes BORELLO, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mme BORIES, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BÉNÉZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET, Mrs BUONGIORNO, GALINIÉ, Mmes PORTAL, ESPIÉ, THUEL.

N° 12/10

Absents : Mme DESFARGES-CARRERE (excusée), Mrs RASKOPF, BALOUP, DELBES (excusé), Mme RAHOU, Mr LE ROCH.

Objet de la délibération

Secrétaire : Mme BORIES.

Rapporteur : Monsieur Crespo

**SUBVENTION
EXCEPTIONNELLE A
L'ASSOCIATION DON
QUICHOTTE**

Afin d'aider l'association Don Quichotte à faire face à ses dépenses de fonctionnement, il est proposé de lui verser une subvention exceptionnelle de 90 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

Adopté à l'unanimité

DECIDE de verser une subventionnelle exceptionnelle de 90 euros à l'association Don Quichotte représentée par Mme Bardy Geneviève, domiciliée 24 rue de Pratviel, Appt 4653 - 81160 SAINT-JUERY.

DIT que les crédits seront prévus au budget principal 2012, à l'article 6745 "subventions exceptionnelles".

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 13 mars 2012
Jacques LASSERRE
Maire